



Association des produits forestiers du Canada

# Montrer la voie en matière de gestion forestière, accélérer l'innovation et laisser des forêts en santé aux générations futures

RECOMMANDATIONS EN PRÉVISION DU BUDGET DE 2020

AOÛT 2019



## Recommandations

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement fédéral continue d'aider financièrement l'industrie des produits forestiers pour accélérer l'innovation, développer les marchés et diversifier le commerce.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement fédéral établisse et mette en œuvre une stratégie nationale sur la santé des forêts pour nous aider à assurer la santé et la résilience des forêts et des collectivités forestières pour l'avenir.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement fédéral améliore notre système national de transport en mettant de l'avant une nouvelle stratégie de la porte d'entrée du Pacifique et améliore la compétitivité et les résultats environnementaux en modernisant les méthodes d'approvisionnement et en entreprenant une réforme réglementaire.



## Qui sommes-nous?

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est le porte-parole, au Canada et à l'étranger, des producteurs canadiens de bois, de pâtes, de papiers et de bioproduits. L'industrie canadienne des produits forestiers génère 73,6 milliards de dollars par année, dont plus de la moitié sous forme d'exportations internationales. Il s'agit de l'un des plus gros employeurs du pays, qui a des activités dans 600 collectivités forestières et procure plus de 230 000 emplois directs d'un océan à l'autre.

Notre secteur est l'un des plus importants employeurs d'Autochtones au Canada et travaille en étroite collaboration avec plus de 1 400 entreprises forestières appartenant à des Autochtones. Troisième industrie manufacturière en importance au pays, elle est un pilier de l'économie canadienne.

Malgré un regain rapide de protectionnisme, la modification des règles commerciales, les fluctuations économiques et les changements climatiques, l'industrie canadienne des produits forestiers s'est imposée comme un chef de file grâce à ses efforts pour consolider, par la collaboration avec les gouvernements, les titulaires de droits et les intervenants, le secteur forestier et ainsi garantir un avenir plus productif, prospère et responsable sur le plan environnemental.

La contribution actuelle et future de notre industrie à l'environnement et à l'économie repose sur plusieurs objectifs essentiels : accélérer l'innovation, assurer la santé et la résilience des forêts, collaborer étroitement avec les peuples autochtones, les collectivités forestières et les travailleurs et aider le Canada à lutter contre les changements climatiques.

La forêt est une ressource véritablement renouvelable, et notre industrie possède la main-d'œuvre la plus verte au Canada. Nous travaillons avec les gouvernements et nos partenaires communautaires sur les priorités en matière d'environnement et de changements climatiques, comme notre Défi « 30 en 30 » des changements climatiques au moyen duquel nous nous sommes engagés à réduire de 30 mégatonnes nos émissions de CO<sub>2</sub> par année d'ici 2030, soit plus de 13 % de la cible de réduction d'émissions du gouvernement du Canada. Le soutien fédéral aux recommandations présentées dans le présent document est essentiel pour que notre industrie puisse rester compétitive à l'échelle mondiale, créer des emplois qui subviendront aux besoins des familles canadiennes et atteindre ses objectifs du Défi « 30 en 30 » des changements climatiques.



L'industrie canadienne des produits forestiers est depuis longtemps un chef de file national dans la réduction de l'empreinte carbone. Les usines canadiennes de pâtes et papiers ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de près de 70 % depuis 1990.

Les forêts gérées par l'industrie forestière ont un excellent bilan d'élimination du carbone atmosphérique. Le rapport *L'État des forêts au Canada* de Ressources naturelles Canada (2018) confirme que la superficie forestière faisant l'objet d'une gestion active au Canada, et le bois qui y est récolté, absorbe 20 millions de tonnes de carbone par année. Les perturbations naturelles, comme les ravageurs et le feu, affectent considérablement le bilan carbone global des forêts du Canada. Ces facteurs naturels sont les principaux déterminants du carbone que les forêts libèrent chaque année, et il faut en faire plus pour atténuer ces risques. L'aménagement forestier peut être une solution à cet égard.

Grâce à une stratégie d'aménagement forestier « faite au Canada » qui tient compte de diverses valeurs et à un cadre parmi les plus réglementés au monde, l'industrie a aidé le Canada à conserver plus de 90 % de son couvert forestier original.

L'APFC veut que les décideurs s'engagent à une action collective pour l'atteinte de cibles et d'objectifs de grande ampleur qui tiendront compte des progrès transformateurs réalisés par les entreprises de produits forestiers dans l'aménagement forestier, la réduction du carbone et la création d'un acteur économique novateur et plus durable.

## **Recommandations de l'APFC**

### **Recommandation 1**

Que le gouvernement fédéral continue d'aider financièrement l'industrie des produits forestiers pour accélérer l'innovation, développer les marchés et diversifier le commerce.

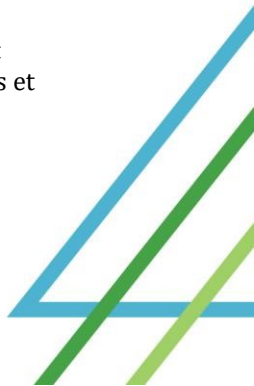
En 2019, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser plus de 250 millions de dollars<sup>1</sup> pour stimuler l'industrie canadienne des produits forestiers, le développement des compétences et

---

<sup>1</sup> 91,8 millions de dollars sur trois ans au Programme d'innovation forestière pour soutenir la recherche et le développement précommerciaux et positionner l'industrie forestière canadienne à l'avant-garde de la nouvelle bioéconomie.

82,9 millions de dollars sur trois ans au Programme d'investissements dans la transformation de l'industrie forestière pour soutenir la commercialisation et l'adoption industrielles de technologies et de procédés innovateurs, contribuant ainsi à une croissance économique et à des emplois écologiques.

64 millions de dollars sur trois ans au Programme de développement des marchés pour accroître et diversifier les possibilités de mise en marché des produits forestiers canadiens sur les marchés étrangers et



l'innovation. Il a aussi promis une aide financière aux collectivités rurales pour leur donner accès à la réception cellulaire et aux services à large bande et s'est engagé à continuer de promouvoir les métiers spécialisés et les possibilités de formation pour les travailleurs.

Nous voulons que le gouvernement mette en œuvre toutes ces mesures et maintienne son soutien pour que notre industrie puisse poursuivre sur la voie de la transformation, fasse progresser la transition du Canada vers une économie sobre en carbone et soit plus concurrentielle sur les marchés nationaux et internationaux. Ces mesures budgétaires amélioreront aussi la position de l'industrie des produits forestiers dans la nouvelle bioéconomie et aideront le Canada à être concurrentiel et à tirer parti de la tendance mondiale actuelle à utiliser plus de bois dans les projets de construction.

## **Recommandation 2**

Que le gouvernement fédéral établisse et mette en œuvre une stratégie nationale sur la santé des forêts pour nous aider à assurer la santé et la résilience des forêts et des collectivités forestières pour l'avenir.

Il est essentiel pour l'avenir de l'industrie des produits forestiers et des collectivités forestières de reconnaître l'importance de forêts en santé. Pour lutter contre les effets des changements climatiques, défendre les populations d'espèces en péril et assurer la résilience des forêts pour les générations futures, notre approche collective de promotion de la santé des forêts se doit d'être novatrice.

À cet égard, nous exhortons le gouvernement fédéral à engager un dialogue national avec les gouvernements provinciaux, les collectivités autochtones et d'autres titulaires de droits et intervenants qui mènera à l'élaboration d'un plan d'action pancanadien pour promouvoir la santé des forêts et appuyer, à long terme, les travailleurs et les collectivités.

Notre industrie a l'occasion unique de faire partie de la solution d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Grâce à des pratiques novatrices et à une gestion forestière active, le secteur forestier contribue à régénérer des habitats importants, à protéger les collectivités contre les feux de forêt et à accroître la séquestration du carbone dans les forêts et dans les produits du bois et les produits en fibre ligneuse renouvelables.

---

accroître l'utilisation du bois dans le secteur de la construction d'immeubles non résidentiels et de hauteur moyenne, notamment au Canada.

12,6 millions de dollars sur trois ans à l'Initiative de foresterie autochtone pour soutenir le développement économique axé sur la forêt pour les collectivités autochtones du Canada.



Compte tenu des changements climatiques, des feux sans précédent, des infestations de ravageurs, de la modification des habitudes alimentaires chez les animaux et des habitudes de prédation et d'autres changements physiques et comportementaux dans nos forêts, l'heure est à l'action afin de maximiser les avantages environnementaux, économiques et sociaux des forêts et des collectivités forestières du Canada pour les générations à venir.

L'APFC recommande que les priorités de la stratégie nationale sur la santé des forêts soient les suivantes :

- reconnaître que la grande majorité des perturbations forestières au Canada sont causées par les feux et les ravageurs, et non par l'exploitation. Chaque année, le feu, les insectes et les maladies endommagent ou détruisent approximativement 5 % de la superficie forestière totale du Canada, soit environ 25 fois le nombre d'arbres dont le bois est récolté de façon responsable par les travailleurs forestiers canadiens;
- reconnaître et mettre à profit les avantages d'une gestion active des forêts (p. ex. réduire les risques de feux de forêt);
- accorder la priorité à l'élaboration des politiques requises pour que nous puissions préserver des forêts saines et une économie forestière saine pour les générations futures;
- s'engager à prendre des mesures à l'égard des problèmes de santé des forêts, dont les risques de feu de forêt et d'infestation, et de la séquestration du carbone au moyen d'un dialogue national de haut niveau avec les homologues provinciaux et d'autres titulaires de droits et intervenants pour assurer des forêts saines et résilientes pour les générations futures;
- faire fond sur l'élan créé par l'exploitation forestière au Canada dans notre lutte collective contre les changements climatiques;
- impulser une stratégie pancanadienne de protection de la biodiversité et des espèces en péril par la mise en œuvre d'une démarche plus intégrée et efficace d'application des mesures d'intendance et de réglementation.



### Recommandation 3

Que le gouvernement fédéral améliore notre système national de transport en mettant de l'avant une nouvelle stratégie de la porte d'entrée du Pacifique et améliore la compétitivité et les résultats environnementaux en modernisant les méthodes d'approvisionnement et en entreprenant une réforme réglementaire.

Dans le rapport *Ressources de l'avenir*<sup>2</sup> de la Table fédérale des stratégies économiques, l'industrie canadienne des produits forestiers se distingue par ses efforts de longue haleine pour moderniser son activité, renouveler ses programmes d'image de marque et de commercialisation, créer des produits révolutionnaires et assurer la durabilité des forêts et des collectivités rurales et nordiques du Canada.

Le rapport reconnaît plus particulièrement l'industrie comme créateur d'emplois, partenaire de la lutte contre les changements climatiques et innovateur de premier plan dans le domaine des technologies propres. Il recommande, entre autres, la création d'une charte pour une réglementation efficace et souple, qui pourra être transformée en loi, et la création de « phares » d'innovation et de technologie intersectoriels qui seront dirigés par l'industrie et appuyés par le gouvernement.

Plus tôt cette année, l'Institut C.D. Howe a reconnu les perspectives uniques qui s'offrent à l'industrie canadienne des produits forestiers dans le rapport *Branching Out: How Canada's Forestry Products Sector is Reshaping its Future*<sup>3</sup>. L'auteur du rapport, Eric Miller, a souligné que l'industrie fait face à des obstacles qui peuvent être surmontés par l'innovation, de nouveaux marchés commerciaux et des politiques gouvernementales favorables.

L'APFC croit que, pour atteindre le plein potentiel de notre industrie et de ses travailleurs, le gouvernement fédéral devrait s'engager à créer et à mettre en œuvre une stratégie de la porte d'entrée du Pacifique modernisée, une stratégie globale qui tiendra compte des nouveaux accords commerciaux pour évaluer les besoins futurs en infrastructures de transport des produits forestiers et autres exportations canadiennes. La mise en place d'une infrastructure de transport pancanadienne efficace et fonctionnelle contribuera à réduire les émissions de carbone des camions en augmentant les exportations par transport ferroviaire et aidera le gouvernement à atteindre sa cible de diversification du commerce de 50 % d'ici 2025.

---

<sup>2</sup><https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/fra/00019.html>.

<sup>3</sup> <https://www.cdhowe.org/public-policy-research/branching-out-how-canada's-forestry-products-sectorreshaping-its-future>.



L'APFC recommande que soit de nouveau déposé le projet de loi C-354, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (utilisation du bois), qui appuie le fait de favoriser le bois comme matériau de construction durable dans les marchés publics fédéraux. L'entrée en vigueur du projet de loi C-354 aidera le gouvernement à réduire ses émissions de GES et à promouvoir la construction durable.

L'APFC croit aussi qu'accélérer l'indispensable modernisation des dispositions législatives relatives au commerce intérieur, à l'environnement, à la fiscalité et au transport, permettra de nouveaux investissements importants dans l'industrie des produits forestiers. En améliorant la prévisibilité et la certitude de sa réglementation et en réduisant le fardeau réglementaire sur toute la chaîne d'approvisionnement (utilisation et aménagement du territoire, transport des marchandises et exploitation des installations), le Canada deviendra plus attrayant pour les investisseurs et augmentera les perspectives dans cette industrie en évolution rapide et prête pour l'avenir.

### **Conclusion**

Ces mesures aideront les entreprises de notre industrie à atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité afin de mieux contribuer à la réussite des plus de 230 000 travailleurs directement employés dans notre secteur et à la croissance économique globale du Canada.

Les forêts exploitées au Canada offrent des solutions contre les changements climatiques et offrent des emplois qui subviennent aux besoins des familles canadiennes dans des collectivités où les options sont souvent limitées. Pour maximiser les possibilités, les gouvernements doivent s'engager à long terme à poursuivre sur la lancée actuelle de l'industrie canadienne des produits forestiers, afin de la positionner comme un chef de file mondial.

Si nous parvenons à exploiter le potentiel environnemental et économique de cette industrie, nous pourrons offrir plus de bois et de produits du bois canadiens aux autres pays.

